

LA VILLA VAUBAN



© Photothèque de la Ville de Luxembourg

Symbole de culture et d'identité historique

Le Musée d'Art de la Ville de Luxembourg que l'on approche par l'avenue Emile Reuter (anciennement citée comme la «percée de l'Arsenal») se compose d'un bâtiment néoclassique du XIX^e siècle et d'une nouvelle partie contemporaine plus basse encadrée par un écran d'arbustes et d'arbres parfois séculaires. Le site bénéficie de la proximité du centre animé de la ville haute, centre économique et politique de notre pays, mais également de celle des quartiers résidentiels périphériques, fort prisés pour leur qualité de vie. Au musée et à son contexte paysager exceptionnel reviennent une place de centralité, de transition et d'osmose.

La vocation culturelle de ce lieu revivifié est amenée à enrichir durablement notre ville, et faire naître un espace public avec sa propre dynamique sur la base du dénominateur commun des arts anciens.

Chaque lieu est porteur d'une richesse symbolique particulière qui définit son importance hiérarchique par rapport à d'autres lieux centraux, comme nous allons le découvrir au fil de cet article. La situation

en périphérie des deux musées les plus récents de la ville par rapport au vieux noyau historique génère pour le MUDAM, musée d'art moderne, et le Musée d'Art de la Villa Vauban, art non-moderne, l'image de portes symboliques. Ces deux nouveaux points d'attraction engendrent une nouvelle prise de conscience de l'espace urbain, notamment d'un tissu ancien aux valeurs patrimoniales qui demande à être préservé.

Quand on franchit le seuil du musée en question, on est très vite capté par la dualité du lieu, par sa combinaison judicieuse entre vestiges du passé et expression architecturale contemporaine. L'appellation du site par le nom prestigieux de Vauban (1633-1707), ingénieur militaire français au service du roi Louis XIV, renvoie à son riche passé. Le mur de fortification date des années 1730; la villa néoclassique des années 1870. D'autres marques de l'histoire de ce haut-lieu ne sont pas identifiables, du moins à première vue, telles que les galeries souterraines de la forteresse, et encore moins les différentes affectations au fil des décennies.



Le temps de la forteresse

Sous la pelouse et les parterres plantés se trouvent à ce jour les vestiges du fort Vauban, dénommé selon son constructeur, le déjà mentionné Sébastien Le Prestre Marquis de Vauban (1633-1707), qui a laissé ses marques à peu près sur tous les ouvrages fortifiés antérieurs au XVIII^e siècle à Luxembourg. Les dommages causés lors du siège par ce même Vauban en l'année 1684 ont exigé réparation, reconstruction et nouvelles constructions tant de bâtiments civils que militaires. Sur le terrain du musée, Vauban fit construire un réduit, à

l'image de la tour et de son fossé qu'on peut actuellement voir à côté du parking Monterey. L'ingénieur souhaita renforcer les remparts de la ville au niveau de sa deuxième ligne de défense extérieure, appelée aussi le front de la plaine. Cela explique pourquoi Vauban installa en alternance de nouvelles tours fortifiées (Lambert, Vauban, Royal) entre les tours existantes espagnoles (Peter, Louvigny, Marie, Berlaimont).

À la suite de la courte période de souveraineté française (1684-1697), la maison d'Autriche reprit le pouvoir après la guerre de succession (1715-1795) et engagea sous la direction de l'ingénieur militaire de Beauffe de très grands travaux. La zone fortifiée avec le réduit Vauban est aménagée en zigzags, formées de fossés et de levées de terres, maintenues par des murs inclinés. On parle d'enveloppes militaires qui entourent ou devancent les réduits. Tel est le cas pour le réduit Thüngen qui est doté d'une enveloppe sur laquelle se dresse aujourd'hui le MUDAM. Aussi le musée d'Art de la ville s'installe en partie à cheval sur une enveloppe militaire autrichienne et en partie dans son fossé. Les architectes démontrent une grande sensibilité pour la mise en valeur des vestiges du passé en l'associant à une construction contemporaine, capable de nouer un dialogue tout à fait passionnant avec les valeurs identitaires du passé.

Quelques images spectaculaires prises en 2007 illustrent le moment de la redécouverte de l'enveloppe autrichienne du XVIII^e siècle lors des travaux de terrassement du musée d'Art. Une pierre millésimée de 1739 forme avec son mur des témoins authentiques de cette prestigieuse demeure culturelle.

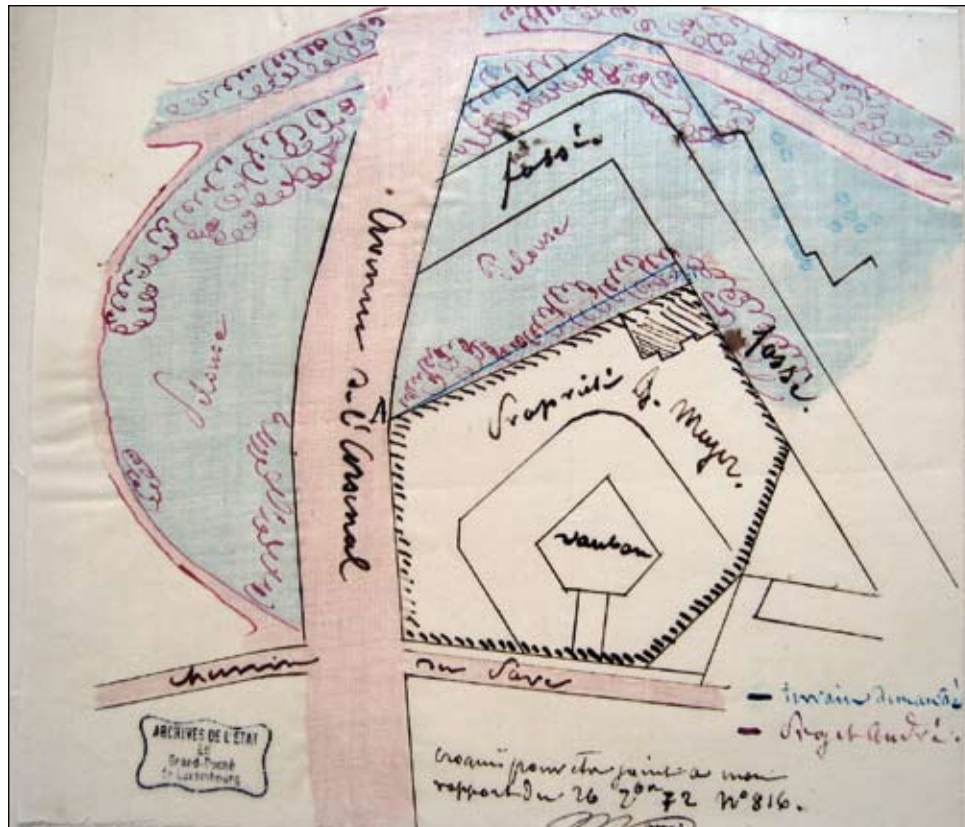


© I. Yegles

Les premières heures de la Villa Vauban

Après les heures de gloire de notre forteresse réputée imprenable, le Traité de Londres du 11 mai 1867 va marquer un tournant dans l'histoire du Grand-Duché. La garnison prussienne va quitter les lieux et les autorités locales vont démanteler la ville fortifiée pour la convertir en ville ouverte. Les premiers grands chantiers concernent «la percée de l' Arsenal» reliant la Grand-rue à la route d'Arlon (loi du 26 mai 1868). La même année, le 28.11.1868, le réduit Vauban est acquis par vente aux enchères par Gabriel Mayer, gantier, et son épouse Stéphanie Levy et les emplacements à construire dans la percée de l' Arsenal (bd Emile Reuter) et le réduit Louvigny sont vendus à d'autres particuliers. Dans la convention signée entre l'Etat et la ville de Luxembourg le 17.04.1875, «Le Gouvernement se réserve de disposer, dans l'intérêt de l'agrandissement de la Villa Vauban, de la parcelle de terrain comprise entre le mur de clôture latéral de cette propriété et le fossé extérieur adjacent, figuré au plan sous les lettres ABCD, d'une contenance approximative de 500 mètres» (5 ares). Les archives nationales en disent d'avantage. Le 8 novembre 1871 le sieur Mayer demande au directeur des Travaux publics de pouvoir agrandir sa parcelle afin de construire à côté de son pavillon une maison habita-

ble, qui pourrait s'étendre jusqu'au fossé de l'enveloppe. Ne faudrait-il pas entendre par là que la villa actuelle qu'on attribue à l'architecte Jean François Eydt ne fut pas construite alors? (*ons stad*, nr 58/1998, 9.14). L'autorisation d'agrandir la parcelle était peut-être liée au projet de construire une villa en dur, telle qu'elle figure sur les levés anciens et sur deux assiettes signées des frères Zens d'Echternach de 1883 (*ons stad* 38/1991 p. 31,32). Bien que les autorités locales y fussent favorables déjà en 1871, le paysagiste parisien André s'y opposa: «Réponse V.G, Monsieur André s'oppose de toutes ses forces à ce que l'on vende le terrain en question, je parlerais à monsieur Mayer» Or, les observations archéologiques réalisées en 2007, confirment ce différend. Le mur de forteresse longeant la propriété Mayer est resté indemne, tandis que le tronçon destiné au parc public est démantelé sur une certaine hauteur (photo et plan d'Edouard André de mai 1871 in *ons stad* nr 58/1998, p.3) Un an plus tard, en septembre 1872 l'expert-architecte belge Delaing se prononce en faveur de la demande du gantier Mayer pour agrandir son terrain de 5 mètres en largeur, donc jusqu'à la pointe de l'enveloppe délimitée par l'ancien fossé. Selon l'historiographie, l'année 1873 serait la date d'achèvement de la Villa Vauban. Dans une lettre datant de juillet 1873 adressée par l'ingénieur Worré à son



Croquis signé par l'ingénieur Worré en 1872 montrant l'emprise de la propriété Mayer avec à l'angle, la construction de son pavillon. Par un trait bleu est indiqué l'emprise du terrain supplémentaire que le propriétaire souhaite acquérir. (Anlux H- 379/2)

LA
VILLA
VAUBAN

Le 20 janvier 1949, la ville de Luxembourg acquiert l'ancienne propriété Le Gallais de Gargan au prix de 5 millions de francs avec le soutien financier de la famille Dutreux-Pescatore.

Travaux en été 2007: découverte de fortifications. L'ancien fossé de l'enveloppe est dégagé.



Le mur d'enveloppe de 1739 démantelé en partie au niveau de sa pointe (1868-1871). Le propriétaire privé du terrain de la Villa Vauban souhaitant agrandir son terrain, il est amené à reconstruire la partie démantelée, notamment la pointe, pour y faire reposer la clôture de la propriété (1875).

supérieur Vannérus, directeur général de la Justice, il est question de la qualité des travaux réalisés par M. Mayer confirmant en quelque sorte la construction de la villa: «il n'y a absolument aucun inconvénient à lui accorder l'objet de son désir, d'autant plus que Mr Mayer est le seul qui fait des sacrifices dans l'intérêt de l'embellissement du Parc par les travaux de luxe qu'il fait dans sa propriété Vauban.» La reconstruction du mur démantelé devait figurer aussi parmi ces travaux de luxe. Ces travaux sont réalisés avec le plus grand soin. La pointe de l'ouvrage est reconstruite de pierres angulaires et l'allure générale du plan incliné du mur est respectée.

Il s'agit donc ici d'un acte de restauration du mur de forteresse, qui n'est pas le seul sur les derniers 150 ans, mais peut être l'un des premiers.

Le baron Charles Joseph de Gargan (1831-1920), issu d'une illustre famille sidérurgique de Lorraine, fuyant la guerre franco-prussienne de 1870-71 et son épouse Emilie Pescatore (1840-1913), fille unique du premier mariage de Pierre-Antoine Pescatore, s'installèrent à Luxembourg. Ils acquièrent en 1874 la propriété du gantier Mayer. En 1912, la propriété passa à leur fille Anne-Marie de Gargan (1866-1946) qui épousa en octobre en secondes noces, Norbert Le Gallais (1860-1934), maître de forges et député libéral. Le couple est resté sans enfants et Anne-Marie est allée vivre dès 1934 dans le sud de la France. Le domaine de la Villa Vauban est par la suite confisqué par l'occupant nazi qui y installa le ministère de l'agriculture et dès juillet 1940 l'office des prix (LW 11.07.1940). Après la guerre, la villa est habitée durant trois ans par Henriette Pescatore (1914-1984) et son époux Pierre Werner (1913-2002), homme politique d'Etat. Les héritiers des familles Le Gallais-de Gargan procédèrent en 1948 et en 1949 à la vente aux enchères du mobilier et de l'immobilier.

La Villa Vauban revient au domaine public

Le 27 mai 1948 eut lieu la grande vente aux enchères du mobilier de la villa, comptant meubles de style, porcelaine de Meissen, service en argent, tableaux d'arts des XVI- XIX^e siècle etc. L'affluence lors des jours de visites aurait été très importante, eu égard au grand nombre de curieux.



Théo Mey © Photothèque de la Ville de Luxembourg

La Villa Vauban en 1955

En 1949 est annoncée la vente de la villa et de son terrain comme suit: «Le jeudi. 20 janvier 1949, à 3 heures de l'après-midi, les héritiers de feu Madame LE GALLAIS-de GARGAN feront vendre publiquement la VILLA VAUBAN à Luxembourg-Ville, sise Avenue de l'Arsenal No. 18, avec aisances, dépendances et grand parc, d'une superficie de 62.12 ares. La Villa comprend: Au sous-sol: 2 cuisines, office et vastes caves. Au rez-de-chaussée: Terrasse, Grand Hall, 3 salons, salle à manger avec buffet et dres-soir, une chambre avec cabinet de toilette. Au premier étage: 5 chambres, salle de bains et grande terrasse. Au second étage: 7 chambres. Dans le parc de la propriété, entrée spéciale pour les casemates du ré-duit Vauban. Par sa situation unique, face au soleil, en plein centre de la ville, au milieu du Parc municipal, longeant l'Avenue de l'Arsenal sur une étendue de 70 mètres, la Villa Vauban est une des plus belles propriétés de Luxembourg.» (annonce du notaire Georges FABER, LW 12.01.1949)

Le 20 janvier 1949, la ville de Luxembourg acquiert l'ancienne propriété Le Gallais de Gargan au prix de 5 millions de francs avec le soutien financier de la famille Dutreux-Pescatore. Le bourgmestre Emile Hamilius déclare explicitement devant le conseil communal que la ville serait maintenant en mesure de tenir ses engagements signés en 1872 et désormais pourrait offrir un cadre adéquat à la collection Pescatore. Dans la confiance en la réussite de ce projet, un legs de 50 œuvres du peintre Seimetz alla enrichir la collection d'art de la ville en mars 1949. (Tageblatt 5.08.1949) Les alentours de la villa sont aménagés en

roseraie dès l'été 1950 et des travaux de rénovation suivaient de 1950 à 1952. (Tageblatt 10.08.1950). Toutefois l'exposition des collections d'art allait devoir patienter encore quelques années, dans cette période politiquement cruciale pour Luxembourg, qui était en train de jouer sa carte diplomatique internationale dans la construction de la Communauté européenne du Charbon et d'Acier (CECA). La haute Autorité de la CECA allait avoir son siège dans le bâtiment de la Caisse d'Épargne et la Cour de Justice appelée à trancher les litiges de la CECA eut à sa disposition des bureaux dans la Villa Vauban entre les années 1952 et 1959. Au début les audiences se faisaient dans la villa dans des locaux trop étriqués. Par la suite, la ville transformait périodiquement le Cercle municipal en salle d'audience. (www.ena.lu) Un courrier daté de 1953 et signé par le président de la cour de justice Massimo Pilotti souligne le besoin d'une cinquantaine de bureaux et d'une grande salle d'audience. Il disait être prêt à déménager provisoirement à Mondorf-les-Bains, comme les conditions matérielles requises y étaient présentes. L'Etat chargea dès 1953 le bureau d'architecte Schmit-Noesen d'une étude pour la construction d'un bâtiment en extension de la Villa Vauban à Luxembourg au profit de la cour de justice de la CECA, un projet qui n'a jamais vu le jour. Alors au moment de la démolition de l'ancien casino militaire, côte d'Eich, et de la construction d'un bâtiment administratif, l'opportunité se présenta pour la cour de justice d'investir ces locaux en 1959, qui resteront les siens jusqu'en 1972, année d'achèvement du bâtiment de la cour de justice au Kirchberg.

La ville a pu apporter sa pierre dans cette construction communautaire. A la Villa Vauban revient donc l'honneur, nous l'avons dit, d'avoir hébergé la cour de justice CECA à ses débuts. Depuis 1959 la Villa allait recueillir définitivement les collections d'arts de la ville réunissant les legs des mécènes J.P. Pescatore, Léo Lippmann et Eugénie Dutreux-Pescatore. Cette riche collection d'art ancien est exposée en alternance avec des expositions temporaires, généralement accessibles durant les mois d'été. Entre 1991 et 1995, au moment de la restauration du Palais grand-ducal, le Grand-Duc Jean et son épouse Joséphine Charlotte y avaient trouvé leur lieu de résidence. Après le vote du conseil communal en 2006 d'agrandir et de restaurer les locaux du musée, la phase chantier pouvait démarrer en 2007.

Le site et la Villa Vauban ont traversé plus de 300 ans qui furent associés à des moments et à des événements forts de l'histoire: le fort Vauban avait la fonction de bouclier au temps de la forteresse puis se métamorphosa en luxueuse villa de la haute bourgeoisie au moment où la ville fut délivrée de son carcan fortifié. Nous avons raconté la genèse de la villa, son importance pour les débuts de l'histoire européenne communautaire, relevé le fait de son hébergement vicariant pendant les années 1990 de leurs Altesses, abstraction faite de son passé muséal de galerie d'art de la ville. Au fil de cette longue histoire, la villa, témoin d'événements importants, s'est chargée de symboles forts concernant notre mémoire collective. Quelle belle occasion, au moment de l'ouverture du musée agrandi, de célébrer son destin retrouvé de musée d'art de la ville de Luxembourg, porteur de culture et d'identité pour les générations futures.

Isabelle Yegles-Becker

Références:

- Danièle Wagener, Galerie municipale de peinture, in *ons stad*, nr 38/1991, p.51-53;
- Antoine Wehenkel, Chronique de la famille Pescatore, A.L.G.H, Luxembourg, 2002;
- Linda Eischen, La collection de tableaux de Jean-Pierre Pescatore, Luxembourg, 2004;
- Mario Hirsch, La villa Vauban, victime de son succès, in *ons stad*, 9/1982, p. 14, 15
- *ons stad*, nr 58, 1998;
- Les demeures de la justice, Du Palais de justice à la cité judiciaire, SIP, 2009;
- Anlux, H- 379/2 et archives des bâtiments publics.